



Mon espace
CITOYEN

RENTÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Ouverture des **INSCRIPTIONS*** en ligne
du **6 février** au **10 avril 2023**
sur l'espace citoyen pour les
INSCRIPTIONS SCOLAIRES

MODALITÉS PRATIQUES



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Une copie de votre livret de famille (uniquement pour une première inscription)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents si séparation.

RAPPEL

- Documents à scanner (**max 500 Ko/doc**) au préalable et à stocker dans la dalle « pièces justificatives » de l'ECP afin de les récupérer facilement à chaque demande.
- Pour les nouvelles familles qui emménageraient sur Ostwald après la période d'inscription, merci de contacter directement le service de restauration scolaire pour étudier les faisabilités d'inscription en cours d'année.

☎ **03 88 66 84 28** ✉ scolaire@ostwald.fr

CONTACTS

GROUPES SCOLAIRES (maternelle et élémentaire)

> Sites bilingues/monolingues

JEAN RACINE (Maternelle Charles Perrault)

Section bilingue pour les enfants des secteurs Jean Racine et Bohrie

📍 Rue des Mélézes ☎ 03.88.29.00.02 👤 **Pascale MERCK** Directrice

SOURCES D'O (inscription de 8h à 10h)

Section bilingue pour les enfants des secteurs Sources d'O et Schloessel

📍 1 rue Mal Foch ☎ 03.88.66.70.04 👤 **Catherine LOUIS** Directrice

> Sites monolingues

SCHLOESSEL

📍 Rue de Cernay ☎ 03.88.66.44.52 👤 **Lola SEEMANN** Directrice

BOHRIE

📍 19 Allée Cassin ☎ 03.68.00.28.40 👤 **Pascal CORBÉ** Directeur

PERMANENCES* SUR RDV EN MAIRIE
tous les **mercredis** du **6 février** au **10 avril**
de **14h00** à **17h30** pour les inscriptions scolaires.

Pour prendre rendez-vous : contactez la mairie
d'Ostwald au **03 88 66 30 34** et tapez **4**.

*pour les parents rencontrant des difficultés avec les inscriptions
en ligne via l'espace citoyen.

Inscription sur l'ECP : www.espace-citoyens.net/ville-ostwald
Infos complémentaires : www.ville-ostwald.fr



1

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

(Enfants nés en 2020 - Demandes de dérogation et/ou bilinguisme)

ÉTAPE 1

Avoir un compte ECP ACTIF et À JOUR

↓	↓
<p>COMPTE DÉJÀ EXISTANT (créé lors d'une fréquentation préalable dans une structure communale d'accueil petite enfance, accueil de loisirs...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Mettez à jour les informations sur les membres de la famille et les coordonnées ➡ Si votre compte est inactif, faites une demande de réactivation par mail à scolaire@ostwald.fr 	<p>NOUVELLES FAMILLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Créez l'espace citoyen en cliquant sur « Je n'ai pas d'espace » sur le site : www.espace-citoyens.net/ville-ostwald ➡ Rajoutez les membres de la famille via le bouton « Entourage »* <p>* L'ajout des membres sera finalisé après la validation du service scolaire.</p>

ÉTAPE 2

Choix du **FORMULAIRE** souhaité depuis la dalle « **Créer une inscription** »

- > Les enfants sont scolarisés (obligatoirement à partir de 3 ans) en fonction de leur adresse de résidence principale
- > La carte des secteurs scolaires est disponible sur les site : www.ville-ostwald.fr

- ➡ **INSCRIPTION À LA MATERNELLE** (enfant né en 2020)
- ➡ **INSCRIPTION EN ÉLÉMENTAIRE** (nouvel arrivant uniquement)

⚠️ **DEMANDES SPÉCIFIQUES** depuis le formulaire pour :

↓	↓
<p>CLASSE BILINGUE* (12h français/12h allemand)</p> <p>Téléchargez le certificat d'engagement et cochez la case du site bilingue souhaité depuis le formulaire choisi.</p> <p>* Les places étant limitées, la demande doit être effectuée dès l'ouverture des inscriptions. La validation sera définitive après le rendez-vous avec la directrice de l'école concernée.</p>	<p>DÉROGATION** (Entrante ou Sortante)</p> <p>Téléchargez le fichier à compléter depuis le formulaire souhaité et renvoyez-le à scolaire@ostwald.fr</p> <p>** Les demandes de dérogation seront traités et validés dès réception dans le respect des critères en place et des places disponibles.</p>

ÉTAPE 3

Prendre **RENDEZ-VOUS** à l'école dès **validation** du dossier en mairie

- ➡ **Mise à disposition** du certificat de scolarité/fiche d'inscription depuis l'espace citoyen via la dalle « **Edition de documents** »
- ➡ **Prenez rendez-vous** avec la directrice/directeur pour finaliser l'inscription munie des pièces justificatives :
 - le certificat de scolarité = fiche d'inscription
 - le carnet de santé de l'enfant
 - le [certificat d'engagement pour les bilingues](#)